

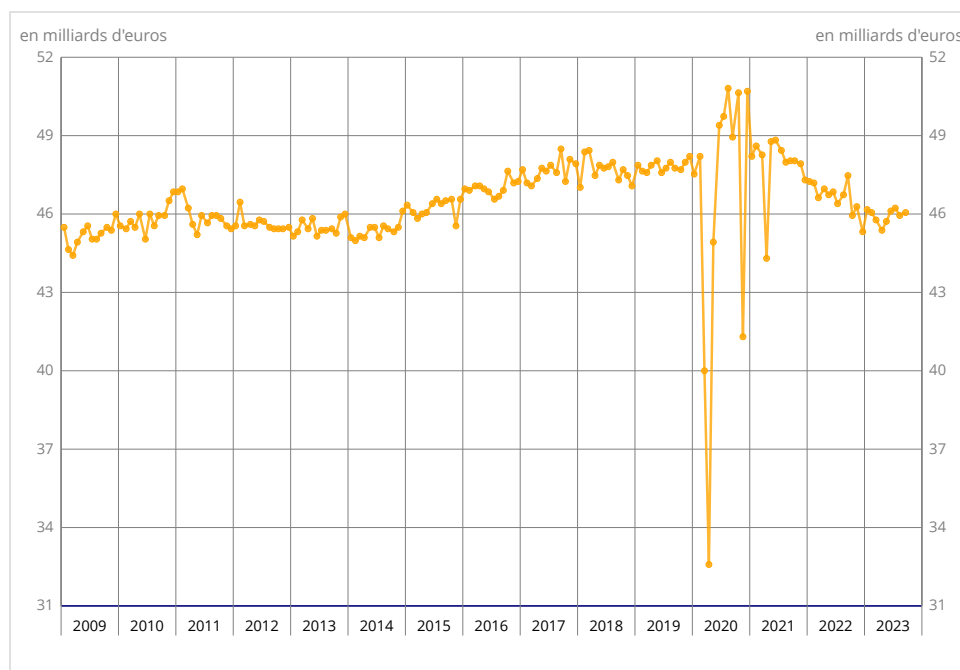
La consommation des ménages en biens augmente légèrement en septembre 2023 (+0,2 %)

Dépenses de consommation des ménages en biens - septembre 2023

Informations Rapides · 31 octobre 2023 · n° 276

En septembre 2023, les dépenses de consommation des ménages en biens rebondissent légèrement sur un mois (+0,2 % en volume* après -0,6 % en août 2023 – données révisées). Ce léger rebond est porté essentiellement par une hausse de la consommation alimentaire (+1,2 %). La consommation d'énergie diminue de nouveau (-1,3 % après -0,7 %). La consommation de biens fabriqués est quasi stable (+0,1 % après -0,8 %). Sur l'ensemble du troisième trimestre 2023, la consommation des ménages en biens augmente de 0,8 % par rapport à celle du deuxième trimestre 2023.

La consommation totale de biens



Source : Insee

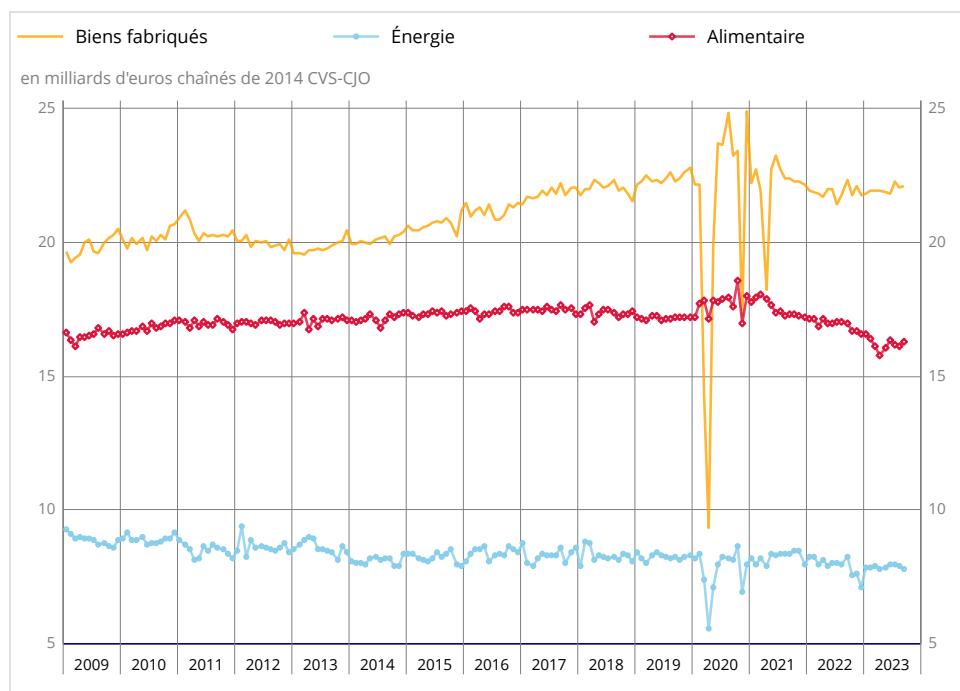
Alimentaire : hausse

En septembre 2023, la consommation alimentaire des ménages rebondit nettement (+1,2 % après -0,3 % en août – méthodologie révisée, cf. paragraphe Révisions) sous l'effet de la hausse des achats de produits agroalimentaires, en particulier les boissons, la boulangerie et les pâtes. Les achats de produits agricoles contribuent également au rebond de la consommation alimentaire.

La consommation de tabac diminue de nouveau.

Sur l'ensemble du troisième trimestre 2023, la consommation des ménages en produits alimentaires est en hausse de 0,7 % par rapport à celle du deuxième trimestre 2023. Il s'agit de la première hausse trimestrielle depuis le premier trimestre 2021.

Alimentaire, biens fabriqués et énergie



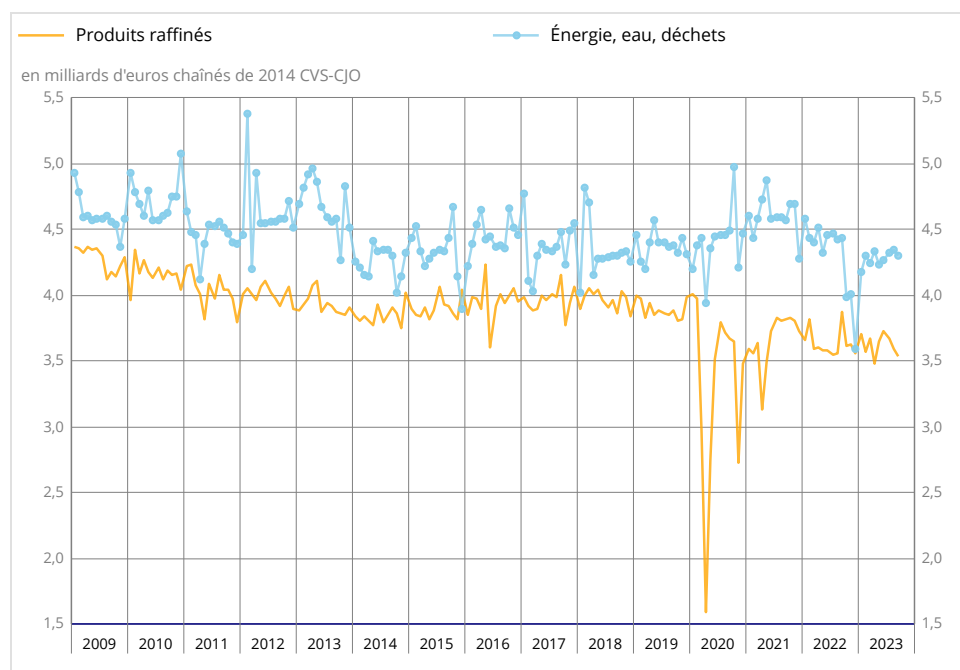
Source : Insee

Énergie : baisse

En septembre 2023, les dépenses en énergie des ménages continuent de diminuer (-1,3 % après -0,7 % en août 2023 – données révisées) sous l'effet du recul de la consommation d'électricité, de gaz et de carburants.

Sur l'ensemble du troisième trimestre 2023, la consommation d'énergie augmente très légèrement (+0,2 %) par rapport à celle du deuxième trimestre 2023.

Décomposition de l'énergie



Source : Insee

Biens fabriqués : quasi-stabilité

En septembre 2023, la consommation des ménages en biens fabriqués est quasi stable (+0,1 %, après -0,8 % en août 2023 – données révisées).

Sur l'ensemble du troisième trimestre 2023, les achats de biens fabriqués sont en hausse de 1,2 % par rapport à ceux du deuxième trimestre 2023.

Biens durables : légère hausse

En septembre 2023, la consommation en biens durables augmente de 0,3 % (après -0,7 %). Elle est surtout portée par le léger rebond des dépenses en biens d'équipement du logement (+0,8 % après -5,5 %). Les achats d'ordinateurs et de téléphones sont notamment en nette hausse.

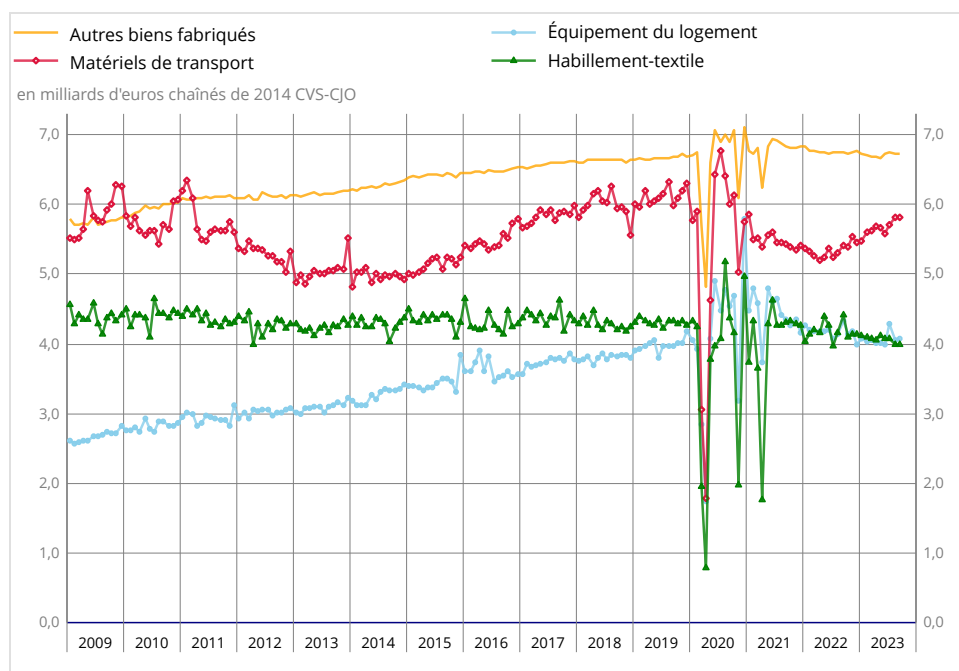
Habillement-textile : quasi-stabilité

En septembre 2023, les dépenses en habillement-textile sont quasi stables (+0,1 % après -2,4 % en août). La hausse des achats de chaussures et cuir est contrebalancée par la baisse des dépenses en habillement et en textile.

Autres biens fabriqués : légère baisse

En septembre 2023, la consommation des ménages en « autres biens fabriqués » est de nouveau en légère baisse (-0,2 % après -0,1 %).

Décomposition des biens fabriqués



Source : Insee

Dépenses de consommation des ménages

(variations en %, données CVS-CJO)

	Poids (1)	Juillet 2023	Août 2023	Sept 2023	Sept 23 / Sept 22	T / T-1 (2)
Alimentaire	39	-1,3	-0,3	1,2	-3,9	0,7
- hors tabac	35	-1,5	-0,3	1,4	-3,3	0,7
Biens fabriqués	43	1,9	-0,8	0,1	-1,0	1,2
- biens durables	22	3,6	-0,7	0,3	2,1	2,4
- dont matériels de transport	11	2,2	2,0	0,0	7,5	2,3
- dont équipement du logement	8	7,3	-5,5	0,8	-5,7	3,4
- habillement/textile	8	0,0	-2,4	0,1	-9,7	-1,5
- autres biens fabriqués	13	0,3	-0,1	-0,2	-0,4	0,7
Énergie	18	-0,1	-0,7	-1,3	-5,5	0,2
- dont énergie, eau, déchets	10	1,2	0,5	-1,0	-2,9	1,0
- dont produits raffinés	8	-1,6	-2,0	-1,6	-8,5	-0,6
Total	100	0,3	-0,6	0,2	-3,0	0,8
- dont produits manufacturés	83	0,3	-0,7	0,3	-3,1	0,8

(1) Pondération dans la consommation des ménages en biens en valeur en 2021

(2) Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents

Source : Insee

Révisions

L'évolution mensuelle de la consommation des ménages en biens d'août 2023 est revue à la baisse de 0,1 point, à -0,6 %. Depuis la précédente publication, de nouvelles informations ont été intégrées et les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et des effets des jours ouvrables (CJO) ont été actualisés.

De plus, une nouvelle méthode d'estimation de la consommation mensuelle de produits alimentaires a été mise en œuvre pour les données à partir de 2020.

Des indicateurs construits à partir des données de caisses (pour les achats en grande surface) et des indices de chiffre d'affaires (pour les achats dans les commerces spécialisés) sont désormais utilisés, ce qui permet de travailler à un niveau plus fin par produit que ce que permettaient les indicateurs plus agrégés du commerce de détail de la Banque de France, notamment pour la construction des évolutions en volume à partir des valeurs et des prix.

Ce changement conduit à réviser significativement à la hausse la consommation de produits alimentaires sur les mois les plus récents. Le diagnostic d'une baisse inédite de la consommation alimentaire n'est pas remis en cause, mais l'ampleur de cette baisse depuis la mi-2021 est diminuée d'environ un tiers.

Cette nouvelle méthodologie ne remet pas en question celle des comptes nationaux annuels, d'ores et déjà mise en œuvre à un niveau encore plus détaillé, la consommation mensuelle restant ainsi calée jusqu'en 2022 sur les comptes annuels publiés en mai dernier.

Pour en savoir plus

*Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014) et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Champ et définition – Les dépenses de consommation en biens sont estimées conformément aux concepts et nomenclatures de la Comptabilité nationale (NAF rév. 2). En 2014, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en trois grandes fonctions :

- Alimentaire : produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1) ;
- Énergie : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2) ;
- Biens fabriqués : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager, etc.) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, lunettes, appareils médicaux, etc.).

Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

Sources – Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par l'Insee, la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service des données et études statistiques (SDES), l'Institut français de la mode, la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GFK, Logista, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, etc.

Prochaine publication : 30 novembre 2023 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr